

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13 JUIN 2019

Le treize juin à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GUERN, se sont réunis à la Mairie, au nombre de treize, en suite de la convocation faite le 6 juin 2019.

DÉCISIONS

1°/ VALIDATION AVENANT N° 1 ENTREPRISE COLAS – AMENAGEMENT DE QUELVEN

Monsieur le maire rappelle que le marché avait été attribué par le conseil municipal le 16 avril 2019, pour un montant de 214 866.60 € HT soit 257 89.92 € TTC

Le présent avenant concerne des aménagements supplémentaires pour l'évacuation des eaux pluviales et le retrait de la fourniture de matériel et de mobilier (espace conteneurs et borne de protection) prévu au marché initial.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de valider l'avenant n° 1 à l'entreprise COLAS de PLOURAY pour un montant de 4321.00 € HT soit 5185.20 € TTC

2°/ DETERMINATION DU NOMBRE DE SIEGES ET REPARTITION AU SEIN DE PONTIVY COMMUNAUTE

Monsieur le maire informe l'assemblée que par courrier du 12 mars dernier, monsieur le préfet donne la possibilité aux maires, de proposer un accord local avant le 31/08/2019. Le Bureau communautaire du 21 mai, a exprimé le souhait des proposer aux communes membres, un projet local pour constituer le futur conseil communautaire de 56 membres, répartie de la façon suivante :

Communes	Population municipale Au 1^{er} janvier 2019	Nombre de délégués Actuel	Application de la loi <u>47 délégués</u>	Proposition accord local
PONTIVY	14491	14	15	15
NOYAL-PONTIVY	3659	3	3	3
CLEGUEREC	2945	3	3	3
BREHAN	2314	2	2	2
LE SOURN	2112	2	2	2
REGUINY	2000	1	2	2
SAINT-THURIAU	1858	2	2	2
MALGUENAC	1835	1	1	2
ROHAN	1635	1	1	2
CREDIN	1543	1	1	2

NEULLIAC	1417	1	1	2
GUERN	1325	1	1	2
PLEUGRIFFET	1255	1	1	2
SAINT-GERAND	1109	1	1	2
SAINT-GONNERY	1088	1	1	2
RADENAC	1053	1	1	2
KERFOURN	848	1	1	1
KERGRIST	722	1	1	1
SEGLIEN	680	1	1	1
SAINT-AIGNAN	591	1	1	1
GUELTAS	512	1	1	1
SILFIAC	437	1	1	1
SAINT CONNEC	255	1	1	1
SAINTE-BRIGITTE	177	1	1	1
CROIXANVEC	166	1	1	1
Total	46 027	45	47	56

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de valider la proposition d'accord local, voté par le conseil communautaire, soit à 56 membres.

3°/ PLUI : NOUVEAU CALENDRIER

Monsieur le maire informe l'assemblée que l'enquête publique relative au PLUI et au zonage intercommunal d'assainissement des eaux usées, prévue initialement sur les mois de juin et juillet, est reportée aux dates suivantes :

- **Du lundi 12 août 2019 au jeudi 19 septembre 2019.**

Les dates et lieux de permanence sont les suivants :

- **Lundi 12 août 2019** de 9h00 à 12h00 au siège de Pontivy Communauté et de 14h00 à 17h00 à la mairie de NOYAL-PONTIVY
- **Jeudi 22 août 2019** de 9h00 à 12h00 à la mairie de BREHAN et de 14h00 à 17h00 à la mairie de LE SOURN
- **Mercredi 28 août 2019** de 9h00 à 12h00 à la mairie de NEULLIAC et de 14h00 à 17h00 à la mairie de LE SOURN
- **Samedi 31 août 2019** de 9h00 à 11h30 à la mairie de CLEGUEREC
- **Lundi 2 septembre 2019** de 9h00 à 12h00 à la mairie de NOYAL-PONTIVY et de 14h00 à 17h00 au siège de Pontivy Communauté
- **Mercredi 4 septembre 2019** de 9h00 à 12h00 à la mairie de REGUINY et de 14h00 à 16h00 à la salle Belle Etoile à ROHAN
- **Mercredi 11 septembre 2019** de 9h00 à 12h00 au siège de Pontivy Communauté et de 14h00 à 17h00 à la mairie de NEULLIAC

- **Vendredi 13 septembre** 2019 de 9h00 à 12h00 à la mairie de BREHAN et de 14h00 à 17h00 à la mairie de CLEGUEREC
- **Samedi 14 septembre** 2019 de 9h00 à 11h30 à la mairie de REGUINY
- **Lundi 16 septembre** de 9h00 à 12h00 à la mairie de CLEGUEREC et de 14h00 à 16h00 à la salle Belle Etoile à ROHAN
- **Jeudi 19 septembre** 2019 de 9h00 à 12h00 à la mairie de NOYAL-PONTIVY et de 14h00 à 17h00 au siège de Pontivy Communauté.

Les habitants de Pontivy Communauté, et donc de GUERN, peuvent se rendre à l'une ou l'autre de ces permanences selon leur choix et leur disponibilité pour rencontrer un commissaire-enquêteur.

En dehors de ces permanences, le dossier sera consultable à l'accueil des mairies de BREHAN, CLEGUEREC, LE SOURN, NEULLIAC, NOYAL-PONTIVY, REGUINY, ROHAN, au siège de Pontivy Communauté, ainsi que sur internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plui-pontivy>.

Les observations pourront être consignées sur les registres d'enquête ou à l'adresse : plui-pontivy@mail.registre-numerique.fr.

4°/ QUESTIONS DIVERSES

4-1°/ VALIDATION DU FILM DE GUERN

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de valider le film promotionnel présenté par Mme BIHOES Claire. Il sera visible sur le site de la commune, dès le 15 juin.

INFORMATIONS

1°/ PRESENTATION DES GUIDES POUR L'ART DANS LES CHAPELLES

Les deux guides ont été sélectionnées pour la saison 2019 de l'Art dans les chapelles, la première du 3 juillet au 5 août et la deuxième du 7 août au 22 septembre.

2°/ PLANNING DES ABSENCES ESTIVALES

Le planning des absences estivales est à compléter et à renvoyer en mairie.

3°/ INFOS SUR MISE EN PLACE DES CONTENEURS ENTERRES

Les conteneurs enterrés sont mis en place sur la ville de Pontivy. Le prochain déploiement concernera trois communes : Guern, Le Sourn et Malguénac.

Une visite a été effectuée lundi 3 juin avec le service Déchets de Pontivy Communauté pour repérer les emplacements potentiels sur le bourg et à Quelven. 5 espaces regroupant les 4 filières seront équipés : Verre – Emballages – Journaux/revues et ordures ménagères. Ces 4 bacs de 5 m³ regrouperont tous les bacs à couvercle jaune ou noir du secteur.

Les emplacements projetés sont en cours d'étude pour identifier les difficultés liés à d'autres réseaux en sous-sol ou aériens. Sur le bourg, un emplacement est projeté sur chaque rue et à Quelven, implantation en bordure de voie vers Lann er Vouillen.

4°/ GUERN ACTUS :

Le Guern actus de juillet est en cours de conception; les derniers articles sont attendus avant le 18 juin 2019.

5°/ INFORMATIONS REALISATION BUDGET 2019 :

Madame L'HOSTIS Stéphanie, adjointe au finances expose l'état d'avancement du budget au 12/06/2019.

Investissement dépenses : Budget total voté : 1 459 631.09€	Réalisations : 144 695.34€
Investissement recettes : Budget total voté : 1 459 631.09€	Réalisations : 385 048.90€
Fonctionnement dépenses : Budget total voté : 985 735.84€ soit 34.86%	Réalisations : 343 671.47€
Fonctionnement dépenses : Budget total voté : 985 735.84€ SOIT 26.03€	Réalisations : 256 591.69€

6°/ PLANNING PROGRAMME ENTRETIEN VOIRIE 2019 :

Le programme d'entretien de la voirie 2019, réalisé par l'entreprise EIFFAGE de Pontivy, se déroulera du 18 au 24 juin 2019 sur les secteurs de Bourzeauce, Bodivo, village de Niziau et route de Séglien, Kerhorno et Quistiave.

7°/ QUESTIONS DIVERSES : Néant

Prochain conseil le Jeudi 18 juillet 2019 à 20 h 30,